



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 JUIN 2023**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 11**

**Votants : 12**

*Date de la convocation :*

15/06/2023

*Date d'affichage :*

15/06/2023

**OBJET : Fonds de solidarité  
logement**

L'an deux mille vingt-trois  
le vingt-deux juin à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.  
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET,  
RAGOBERT, URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Secrétaire : Madame FONTENY.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
décide, à l'unanimité, de verser la somme de 300.00 € au titre du Fonds de  
Solidarité Logement pour l'année 2023.

Le Maire est chargé de signer la convention que lui transmettra le Conseil  
Départemental du Cher.

Fait à Nançay, le 23 juin 2023

La secrétaire,

La 1<sup>ère</sup> adjointe,

Nathalie FONTENY.

Murielle BOUGIS.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 23 juin 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :